



Association Départementale

Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**

Emploi Formation - Ateliers d'insertion

BILAN D'ACTIVITE 2009

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A LA RECHERCHE DE LOGEMENT

UN SERVICE DE LA BOUTIQUE LOGEMENT

Un "bureau d'accès" au logement des plus démunis

Janvier 2010

Le Dispositif d'Accompagnement à la Recherche de Logement est un des services proposés par la Boutique Logement.

Il s'adresse aux ménages les plus démunis, pour favoriser leur accès durable au logement autonome. Son action s'organise autour de trois objectifs étroitement liés :

- **Accompagner** les personnes (ou les familles) dans leurs recherches et dans leur accès au logement durable afin de favoriser leur intégration sociale et leur stabilité résidentielle,
- **Répondre à la demande**, en constituant un parc locatif réparti sur l'ensemble de la ville de Saint-Brieuc, de la Communauté d'Agglomération et des villes les plus proches, pour éviter la concentration dans les mêmes lieux, de publics confrontés aux mêmes difficultés,
- **Contribuer au développement** et à la diversification de l'offre de logements pour les publics les plus démunis.

Les conseillères logement du service reçoivent lors d'entretiens individuels les personnes qui nous sollicitent soit directement soit par l'intermédiaire d'un travailleur social ou d'un autre service de l'association.

L'objectif de ce premier entretien est de réaliser avec le ménage une étude de sa demande, de sa situation au regard du logement et de lui proposer un accompagnement adapté pour accéder à terme à un logement durable et autonome en mobilisant si besoin d'autres services proposés par la Boutique Logement.

Cet accompagnement peut aussi prendre durant une période une forme collective à partir d'Ateliers Collectifs de Recherche de Logement organisés et animés tout au long de l'année par les conseillères logement et d'autres professionnels du pôle logement hébergement de l'association.

Ce dispositif existe depuis de nombreuses années sur St-Brieuc mais a démarré en cours d'année sur notre site de Loudéac au regard des besoins constatés en partenariat avec la CIDERAL.

271 dossiers déposés dans l'année sur les deux sites
265 ménages accompagnés
321 adultes et 149 enfants, 470 personnes au total
16 jours de délai d'attente (42 jours en 2007)
221 ménages sont sortis du dispositif

La réorganisation du service de la boutique logement de St-Brieuc associée à mise en place de temps de permanence fixes a permis de réduire considérablement le temps d'attente entre le dépôt de la demande et le premier rendez-vous. Ce temps d'attente, estimé à 42 jours en 2007 et 32 jours en 2008 est descendu à 16 jours en 2009. Pour le site de Loudéac le délai reste stable à 15 jours, ce qui correspond à la fréquence des permanences lors du démarrage en cours d'année de cette action.

Evolution mensuelle de l'activité sur le site de St-Brieuc :

	2009	%		2009	%
Janvier	11	4	Juillet	18	7
Février	20	8	Aout	21	8
Mars	22	9	Septembre	19	8
Avril	21	8	Octobre	30	12
Mai	16	6	Novembre	20	8
Juin	31	12	Décembre	24	9
				253	100

253 dossiers de demande de recherche de logement déposés dans l'année (156 en 2007 et 227 en 2008) soit une augmentation de 11.5 % par rapport à l'année 2008.

LES CARACTERISTIQUES DU PUBLIC

L'âge des personnes :

	SAINT-BRIEUC		LOUDEAC		TOTAL	
0-17 ans	141	32%	8	26%	149	32%
18-25 ans	70	16%	8	26%	78	17%
26-35 ans	82	19%	4	13%	86	18%
36-45 ans	84	19%	7	23%	91	19%
46-55 ans	42	10%	3	10%	45	10%
56-65 ans	17	4%	0	0%	17	4%
Plus de 65 ans	3	1%	1	3%	4	1%
Total	439	100%	31	100%	470	100%

Composition des ménages :

	SAINT-BRIEUC		LOUDEAC		TOTAL	
Isolé	152	62%	10	56%	162	61%
Isolé + 1 enfant	34	14%	3	17%	37	14%
Isolé + 2 enfants	18	7%	0	0%	18	7%
Isolé + 3 enfants	11	4%	1	6%	12	5%
Isolé + 4 et plus	4	2%	0	0%	4	2%
Couple	12	5%	3	17%	15	6%
Couple + 1 enfant	5	2%	0	0%	5	2%
Couple + 2 enfants	7	3%	0	0%	7	3%
Couple + 3 enfants	1	0%	1	6%	2	1%
Couple + 4 et plus	3	1%	0	0%	3	1%
Total	247	100%	18	100%	265	100%

61 % des ménages accompagnés sont isolés. Toutefois, les ménages avec enfants représentent également un pourcentage non négligeable (33 %). Nous pouvons observer une augmentation de 21.5% du nombre de ménages isolés entre 2008 et 2009.

Les hommes seuls représentent 76% des ménages isolés sans enfant et les femmes avec enfant, près de un quart des effectifs (24%).

Nous observons le même phénomène sur le territoire de Loudéac que sur le territoire de Saint-Brieuc concernant la prépondérance des ménages isolés.

Nature des principales ressources :

	SAINT-BRIEUC		LOUDEAC		TOTAL	
RSA socle	62	25%	0	0%	62	23%
RSA + salaire	2	1%	0	0%	2	1%
Contrat aidé (CAV, CAE)	2	1%	0	0%	2	1%
Chômage indemnisé	49	20%	2	11%	51	19%
Indemnités journalières	10	4%	0	0%	10	4%
Pension Invalidité	6	2%	1	6%	7	3%
AAH	17	7%	0	0%	17	6%
Prestations familiales	16	6%	2	11%	18	7%
API	2	1%	0	0%	2	1%
Indemnités de stage	5	2%	0	0%	5	2%
Salaire	37	15%	8	44%	45	17%
Retraite	7	3%	1	6%	8	3%
Sans ressource	28	11%	4	22%	32	12%
Autre ressource	4	2%	0	0%	4	2%
Total	247	100%	18	100%	265	100%

Sur le site de St-Brieuc, 2008 voyait 61% des ménages vivre avec des minimas sociaux. Le pourcentage de bénéficiaires des minimas sociaux est évalué à 42% en 2009, soit une baisse de près de 33%. A contrario, nous touchons plus de personnes ayant des revenus liés à une activité professionnelle. Nous observons également une augmentation de 25% de personne sans ressource entre 2008 et 2009. Il serait opportun de vérifier si cette tendance se confirme au cours de l'année 2010. A Loudéac, nous touchons également une majorité de personnes ayant des revenus liés à l'activité. A l'inverse, 22% des ménages accompagnés sont sans ressource et 17% sont bénéficiaires de minimas sociaux.

La problématique « logement » :

	SAINT-BRIEUC		LOUDEAC		TOTAL	
Logement Précaire (Hôtel, chambre meublée, caravane)	29	12%	1	6%	30	11%
Hébergement chez un tiers (parents amis)	117	47%	4	22%	121	46%
Hébergement en foyer et CHRS	9	4%	0	0%	9	3%
Hébergement en milieu carcéral	11	4%	0	0%	11	4%
Hébergement en milieu hospitalier	8	3%	0	0%	8	3%
Aide au Logement Temporaire	1	0%	4	22%	5	2%
Sous locataire parc privé	0	0%	0	0%	0	0%
Sous locataire parc HLM ou communal	1	0%	0	0%	1	0%
Locataire parc privé	29	12%	5	28%	34	13%
Locataire parc HLM ou communal	14	6%	3	17%	17	6%
Accédant ou propriétaire	2	1%	0	0%	2	1%
SDF	26	11%	0	0%	26	10%
Autre :	0	0%	1	6%	1	0%
Total	247	100%	18	100%	269	100%

A St-Brieuc, 82% des demandes d'accompagnement sont déposées dans le cadre d'une demande de logement ou de relogement face à un habitat très précaire ou inadapté. (55 % à Loudéac).

Logements recherchés :

	SAINT-BRIEUC		LOUDEAC		TOTAL	
Chambre	3	1%	0	0%	3	1%
Type 1	70	28%	3	17%	73	28%
Type 2	79	32%	6	33%	85	32%
Type 3	66	27%	8	44%	74	28%
Type 4	21	9%	1	6%	22	8%
Type 5 et +	8	3%	0	0%	8	3%
Total	247	100%	18	100%	265	100%

	SAINT-BRIEUC		LOUDEAC		TOTAL	
Saint Briec Ville	99	40%	0	0%	99	37%
Autre Agglomération de St-Brieuc	128	52%	0	0%	128	48%
Loudéac	1	0%	12	67%	13	5%
Autre Cidéral	1	0%	5	28%	6	2%
Département	14	6%	0	0%	14	5%
Autre	4	2%	1	6%	5	2%
Total	247	100%	18	100%	265	100%

Une demande relativement conforme à la composition des ménages concernés, qui se répartit de manière relativement équitable entre les logements T1, T2 et T3, ciblées pour 40% sur la ville de Saint Briec et pour 52% sur le territoire de l'agglomération Briochine, pour 67% sur la ville de Loudéac et pour 28 % sur le territoire de la Cidéral. La recherche de logement est dominante sur le centre ville de Loudéac afin de bénéficier des services de proximités pour les personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion.

L'orientation vers la Boutique Logement

	SAINT-BRIEUC		LOUDEAC		TOTAL	
Travailleur Social	147	60%	10	56%	157	59%
CSD	135	55%	9	50%	144	54%
SPIP	12	5%	0	0%	12	5%
Autres TS	0	0%	1	6%	1	0%
Mission locale	0	0%	0	0%	0	0%
Autre service public de l'Emploi	0	0%	5	28%	5	2%
adalea	50	20%	1	6%	51	19%
Usager lui-même	25	10%	0	0%	25	9%
Offices Publics de l'habitat	0	0%	0	0%	0	0%
Par un tiers ou de la famille	25	10%	2	11%	27	10%
TOTAL	247	100%	18	100%	265	100%

L'orientation émane pour plus de 54 % des Circonscriptions de la Solidarité Départementale, et 19 % par les autres services de l'association. A noter également que le service et l'accompagnement proposés sont connus par 9 % des ménages qui en font directement la demande.

Les problématiques sociales - Les accompagnements sociaux existants :

	SAINT-BRIEUC		LOUDEAC		TOTAL	
Assistantes sociaux de secteur	125	51%	13	72%	138	52%
Accompagnements RMI / RSA AEVS	4	2%	0	0%	4	2%
Mesures SPIP	10	4%	0	0%	10	4%
Mesures ASLL	4	2%	0	0%	4	2%
AEVS Boutique Solidarité	24	10%	0	0%	24	9%
Services de tutelle	2	1%	0	0%	2	1%
Mesure ASI	1	0%	0	0%	1	0%
Autre	29	12%	4	22%	33	12%
Aucune	48	19%	1	6%	49	18%
Total	247	100%	18	100%	265	100%

82 % des ménages bénéficient a minima d'un accompagnement social avec un autre professionnel dont pour 52 % un travailleur social de Circonscription.

LE PROCESSUS D'ACCES AU LOGEMENT

Durant l'année 221 ménages sont sortis du dispositif
203 ménages sur St-Brieuc et 18 sur Loudéac

	SAINT-BRIEUC		LOUDEAC		TOTAL	
Sortie vers le logement	48	23%	6	33%	52	24%
Accès à un logement autonome						
-> parc privé	28	14%	4	22%	32	15%
-> parc privé (PST)	2	1%	0	0%	2	1%
-> parc public	18	9%	2	11%	20	9%
Accueil en Maison Relais	0	0%	0	0%	0	0%
Accès au dispositif de sous location	0	0%	0	0%	0	0%
Sortie vers de l'hébergement	35	18%	2	11%	38	17%
Accueil autre CHRS - ALT	34	17%	1	6%	36	16%
Hébergement en foyer ou hôtel	1	0%	1	6%	2	1%
Hébergement chez un Tiers ou en famille	0	0%	0	0%	0	0%
Sortie en attente	89	44%	8	44%	97	44%
Attente logement	3	1%	0	0%	3	1%
Attente hébergement	9	4%	1	6%	10	5%
Projet irréaliste	7	3%	2	11%	9	4%
N'ont pas donné suite	67	33%	5	28%	72	33%
Changement de projet	3	1%	0	0%	3	1%
Autre	31	15%	2	11%	33	15%
TOTAL	203	100%	18	100%	221	100%

Au regard de la fragilité sociale du public accompagné les sorties du dispositif restent positives avec 41 % de sorties vers une solution de logement ou d'hébergement (90 ménages) dont 24 % d'accès direct à un logement autonome (52 ménages).

L'accompagnement à la recherche

370 entretiens individuels
37 concertations
423 appels téléphoniques
123 courriers
20 prospections de logements

DUREE Accompagnement	MENAGES	%
Non débuté	7	3%
Moins d'un mois	74	33%
De 1 à 3 mois	53	24%
De 3 à 6 mois	66	30%
De 6 à 9 mois	16	7%
De 9 à 12 mois	2	1%
Plus de 12 mois	3	1%
TOTAL	221	100%

La durée moyenne d'accompagnement est de 77 jours en 2009.

Un mode d'accompagnement individualisé à partir d'entretiens avec des échanges téléphoniques importants avec les référents sociaux. On parle plus d'un accompagnement à la recherche de logement qu'une réelle prospection active que le dispositif ne permet pas. Néanmoins le partenariat développé avec les bailleurs publics au travers les différentes actions du pôle logement hébergement permet un échange direct et une mise en relation avec ceux-ci.

L'accompagnement en ateliers collectifs

L'Atelier de Recherche de Logement se déroule sur 4 séances de 3 h chacune. Il est ouvert à toute personne en recherche de logement en capacité à intégrer un groupe. Cette action collective aborde les techniques de recherche de logement et apporte des informations pratiques sur l'accès au logement, les démarches, les droits et devoirs des locataires.

➤ Le contenu :

La méthode et les supports pédagogiques sont construits autour de l'implication des personnes. L'alternance entre les démarches individuelles, le travail de groupe et les entretiens individuels est recherchée.

La première séance est importante car elle doit permettre :

- d'expliquer la démarche d'intervention et de s'assurer que tous les participants y adhèrent pleinement,
- de créer une ambiance de confiance et sécurisante incitant les participants à prendre facilement la parole,
- à chaque participant de définir son projet habitat pour pouvoir aborder la phase de recherche active sereinement.

Un programme informatif type a été défini pour les trois séances suivantes. Ce programme basé sur une logique de progression dans le parcours d'accès au logement (savoir chercher, savoir louer et savoir habiter) est une trame d'intervention qui doit s'adapter aux demandes des participants.

A la fin de chaque séance collective, chaque participant liste les démarches qu'il pense pouvoir accomplir dans la semaine à venir. Ces éléments sont notés par l'animateur qui au début de la séance suivante les reprend pour faire le point sur l'évolution des démarches.

Les participants sont mis en situation concrète de recherche de logement (ex : contact téléphonique avec un propriétaire).

Les participants à travers de leur propre expérience, mutualisent leurs connaissances et savoir faire.

L'effet de groupe permet de dynamiser les personnes dans leur recherche et de créer du lien social.

Au-delà des informations et techniques qu'il apporte, l'Atelier de Recherche de Logement est un lieu d'échanges riches où à travers la dynamique de groupe, les personnes se (re)mobilisent dans leur recherche de logement et reprennent souvent confiance en elle.

Le plus difficile pour les personnes que nous accompagnons c'est de venir à la 1^{ère} séance.

En effet, participer à une action collective engendre de l'appréhension d'autant plus lorsque la personne a perdu confiance en elle et qu'elle cumule des difficultés sociales.

Notre rôle est de les rassurer en prenant en compte leurs besoins et projets individuels.

En 2009, il y a eu 6 ateliers ; 38 personnes y ont participé soit une moyenne de 6 personnes par atelier.

La majorité des participants étaient des femmes seules avec des enfants (11 personnes) et des hommes seuls (13 personnes).

La majorité des participants avait comme principale ressource le RSA (RSA socle ou majoré).

Les orientations pour l'année 2010 du dispositif d'accompagnement à la recherche de logement :

L'an dernier nous avons souhaité porter nos efforts pour une plus grande réactivité du service par une réponse plus rapide et pour un développement des prises en charge collectives. La réorganisation du service a permis de considérablement réduire les délais d'attente pour obtenir un premier rendez vous et les efforts et la vigilance seront à poursuivre tout au long de l'année à venir.

Concernant les ateliers collectifs de recherche de logement que nous souhaitons développer et augmenter force est de constater que nous avons dû déprogrammer certaines dates faute de mobilisation du public. La rencontre du groupe et de l'autre inquiète et ce d'autant plus pour des personnes fragilisées. Un travail important individuel de réassurance reste à faire préalablement. Néanmoins notre objectif de développer ce type d'intervention qui a du sens et qui produit des résultats reste pour nous d'actualité pour l'année à venir. Des mutualisations et des passerelles sont d'ailleurs à envisager avec d'autres dispositifs tels que les mesures d'ASLL sous forme de module à thème et à la carte.

Le Dispositif d'Accompagnement à la Recherche de Logement reste le pivot du fonctionnement de la Boutique Logement sur lequel s'appuie également beaucoup la Commission Unique d'Admission depuis sa mise en œuvre en mai 2009 pour l'évaluation de demandes mais aussi pour la poursuite de l'accompagnement lorsqu'aucune solution n'aura pu être apportée faute de places disponibles. Ce dispositif se retrouve néanmoins interrogé et questionné et ce plus particulièrement par ses principaux financeurs.

L'objectif prioritaire pour ce dispositif en 2010 sera donc d'en assurer la pérennité et de développer d'autres axes d'actions dans le champs du maintien et de l'accès au logement autonome des personnes fragilisées que ce soit sur le site de St-Brieuc ou de Loudéac.